

Étant donné que le Comité consultatif sur les ressources minières du nord n'est pas représentatif du vaste éventail de groupes qui s'intéressent aux affaires du Nord et, partant, ne constitue qu'une des nombreuses sources d'idées où puisse puiser le gouvernement au moment d'élaborer une politique en matière de ressources minières dans le Nord, je propose, avec l'appui du député de Nickel Belt (M. Rodriguez):

Que le comité permanent des affaires indiennes et du développement du Nord canadien soit saisi du rapport du Comité consultatif sur les ressources minières du Nord, et invité à solliciter la participation des divers groupes intéressés aux affaires du Nord ou qui pourraient être lésés par les activités minières dans le Nord.

M. l'Orateur: La mise en délibération de cette motion, présentée en conformité de l'article 43 du Règlement, nécessiterait le consentement unanime de la Chambre. Y a-t-il consentement unanime?

Des voix: D'accord.

M. l'Orateur: La Chambre a entendu le texte de la motion. Lui plaît-il de l'adopter?

Des voix: D'accord.

(La motion est adoptée.)

* * *

[Français]

LA RECHERCHE ET LE DÉVELOPPEMENT

ON DEMANDE LA LEVÉE D'UNE TAXE SPÉCIALE SUR LES PROJETS DES SOCIÉTÉS PÉTROLIÈRES POUR FAVORISER LA RECHERCHE ET LE DÉVELOPPEMENT—RECOURS À L'ARTICLE 43 DU RÈGLEMENT

M. Claude-André Lachance (Rosemont): Monsieur le président, en vertu des dispositions de l'article 43 du Règlement, je demande le consentement unanime de la Chambre pour présenter une motion dont l'urgence et l'intérêt national sont flagrants.

Étant donné la divulgation des profits par les principales compagnies pétrolières œuvrant en sol canadien, de janvier à septembre 1979, et l'augmentation moyenne de 50 p. 100 des profits de ces compagnies, par rapport à ceux de la même période en 1978, excellente année au dire des responsables de l'industrie pétrolière en ce qui a trait au retour sur le capital investi et au profit net enregistré, et étant donné la réponse du très honorable ministre (M. Clark) à une question posée par le chef du Nouveau parti démocratique (M. Broadbent) à la Chambre hier, et je cite:

... que le gouvernement souhaite vivement que la plupart des recettes que réalisent les sociétés énergétiques qui fonctionnent au Canada soient réinvesties dans l'exploitation de l'énergie au Canada.

Je propose, appuyé par l'honorable député d'Etobicoke-Nord (M. MacLaren):

Que le gouvernement introduise dans son budget qui doit être déposé sous peu à la Chambre une taxe spéciale pour la constitution de fonds de roulement financés à même les profits excessifs des compagnies pétrolières œuvrant sur le sol canadien pour la recherche et le développement dans le domaine des énergies de remplacement et perçue selon la formule suivante, soit: 25 p. 100 de l'excédant des profits réalisés en 1979 et années subséquentes par lesdites compagnies par rapport à l'année-étalon 1978, dans la mesure où ces profits

dépassent, comme c'est le cas présentement, un rendement minimal de 15 p. 100 du capital investi.

M. l'Orateur: La Chambre a entendu la motion de l'honorable député. En vertu des dispositions de l'article 43 du Règlement, cette motion requiert le consentement unanime de la Chambre. Y a-t-il consentement unanime?

Des voix: D'accord.

Des voix: Non.

Questions orales

QUESTIONS ORALES

[Traduction]

LA SITUATION ÉCONOMIQUE

LA HAUSSE DES TAUX D'INTÉRÊT AUX ÉTATS-UNIS—LES INTENTIONS DU GOUVERNEMENT CANADIEN

L'hon. Herb Gray (Windsor-Ouest): Le ministre des Finances étant absent—peut-être craignait-il, s'il était ici, de devoir participer à une réunion d'urgence du comité permanent des finances, du commerce et des questions économiques—c'est au premier ministre que je m'adresse.

Hier, plusieurs banques des États-Unis ont relevé leurs taux de base applicables aux prêts commerciaux à 15 p. 100, niveau jamais atteint jusqu'à maintenant. Le premier ministre voudrait-il donner à la Chambre l'assurance que son gouvernement ne permettra de nouvelles hausses de nos taux d'intérêt qui atteignent déjà au Canada des niveaux jamais atteints auparavant?

● (1415)

L'hon. Sinclair Stevens (président du Conseil du Trésor): Je pourrais peut-être répondre à la question du député. Il a fait état de l'absence du ministre des finances aujourd'hui. Je peux assurer au député que le ministre des Finances a dû se rendre dans l'ouest du Canada pour vaquer aux affaires de l'État.

En réponse à la question du député, il a raison de dire que les taux d'intérêt ont été haussés à nouveau aux États-Unis. Cela, nous le savons tous, accroîtra les pressions qui s'exercent sur les économies de l'Amérique du Nord, notamment sur nos propres taux d'intérêt. Le gouvernement ne peut donner l'assurance que les taux d'intérêt au Canada ne seront pas relevés.

M. Gray: Monsieur l'Orateur, je voudrais demander au ministre suppléant, comme il ne peut me donner l'assurance au sujet des taux d'intérêt que je recherchais, s'il peut dire à la Chambre quel sera, d'après lui et son gouvernement, l'effet de ce taux d'intérêt élevé sur le niveau du chômage au Canada?

M. Stevens: Monsieur l'Orateur, nous n'avons pas évalué l'impact de la hausse du taux d'intérêt sur le chômage au Canada, mais, comme le député le sait, les fonctionnaires du ministère des Finances et d'autres économistes font constamment des évaluations de ce genre. Lorsque nos chiffres seront à jour, nous serons heureux de les communiquer au député.